



Dossier de presse

16 JANVIER 2021

Le numérique du quotidien au cœur du plan de relance

Sommaire

- p. 03 Éditorial Premier ministre
- p. 04 Éditorial des ministres
- p. 05 Assurer une bonne connexion
internet pour chacun,
partout en France
- p. 06 Plan France Très Haut Débit
- p. 09 New deal mobile
- p. 11 Inclusion numérique



Éditorial

Premier ministre



Jean Castex
Premier ministre

Avec la pandémie qui frappe le monde depuis plus d'un an, la révolution numérique est devenue un moyen pour l'humanité de continuer à vivre. C'est grâce à elle que l'économie mondiale ne s'est pas totalement arrêtée. C'est grâce à elle que nous sommes restés unis les uns aux autres. C'est grâce au numérique que nous avons pu mettre en place des mesures sanitaires efficaces pour faire barrage à la propagation du virus.

Nous devons donc nous réjouir que, dès 2017, le Président de la République ait fait du numérique l'une des priorités de l'équipement du territoire. En trois ans, la fracture numérique a été largement comblée et si nos entreprises et nos campagnes ont tenu, c'est aussi grâce au numérique.

Je me félicite notamment que le déploiement du plan THD se soit maintenu malgré la crise sanitaire. Aujourd'hui, 2/3 de la France est désormais couverte en très haut débit. Nous sommes devenus le premier pays d'Europe sur le déploiement de la fibre.

Pour autant, grâce à France Relance, nous allons investir encore davantage. Pour mettre le numérique au service de la relance, ce sont près de 570 millions d'euros en 2020 qui vont renforcer le plan THD.

Enfin, si le numérique a changé nos vies, si le numérique a permis à notre économie de résister à la crise sanitaire, il nous faut maintenant garantir à tous l'égalité d'accès. L'Etat n'acceptera pas qu'il y ait en France des laissés-pour-compte du numérique et investit dès maintenant 250 millions d'euros pour former les Français et développer un numérique de proximité.

Au cœur de France Relance, le numérique c'est la relance que j'ai voulue au plus près de la vie quotidienne de tous les Français.

Éditorial des ministres



Jacqueline Gourault

Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales



Cédric O
Secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques

Au quotidien, le numérique est devenu primordial pour l'ensemble des Français. Télémédecine, commerce en ligne, lien avec les services publics, éducation, développement économique, le numérique est un formidable outil qui nous facilite la vie. Il est aussi un levier formidable au service du dynamisme de nos territoires.

C'est pourquoi le Gouvernement mène une politique publique ambitieuse dont l'objectif est simple : faire que partout en France, chacun ait accès à la connexion et aux usages.

Cet engagement, pris dès le début du quinquennat, s'est traduit par de forts investissements engagés dans une coopération poussée avec les collectivités territoriales et les opérateurs de téléphonie. La France est le pays qui déploie le plus vite la fibre en Europe. Plusieurs départements se déclarent aujourd'hui 100% fibre y compris dans les départements les plus ruraux dans lesquels les déploiements sont portés par les collectivités. Le New Deal Mobile permet de déployer massivement la 4G et à chaque fois qu'un pylône est installé, ce sont autant de zones blanches en moins et d'habitants qui ont enfin accès à un réseau mobile de qualité. Ce dispositif a déjà fait ses preuves avec plus de 500 nouveaux sites de téléphonie mobile mis en service depuis le lancement du new deal mobile dans des zones identifiées par les territoires et accélère cette année : ce sont 800 nouveaux sites qui seront identifiés et couverts en téléphonie mobile dans un délai maximal de deux ans. La 5G vient compléter l'arsenal d'infrastructures que nous développons. Si, à court terme, la 5G permettra essentiellement que les réseaux mobiles ne saturent pas dans les grandes villes, la France est le seul pays européen à en faire un outil à déployer, au nom de l'égalité républicaine, dans tous les territoires. 25% de la 5G devra être déployée dans les zones peu denses à horizon 2025.

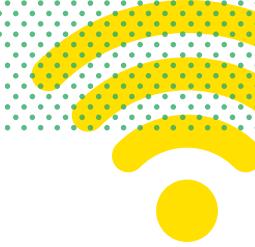
Le plan de relance permet au Gouvernement d'amplifier son effort en faveur du développement de la fibre sur tout le territoire et permet d'ajuster ses investissements pour soutenir davantage les collectivités locales qui en ont besoin. D'ores et déjà ce sont 12 territoires qui n'avaient pas encore pu viser la généralisation de la fibre qui se voient allouer plus de 420 millions d'euros. De la Bretagne à Mayotte, de la Dordogne à l'Auvergne, le cap est fixé : en 2025 la France doit être 100% fibre. Le numérique du quotidien, c'est une connexion pour chacun.

Le plan de relance comprend également un investissement sans précédent pour accompagner tous les Français à l'appropriation des outils numériques, car ce progrès doit bénéficier à tous. C'est pourquoi, 4000 Conseillers numériques France Services vont être déployés là encore en lien avec les collectivités locales. Initier, former et aider les millions de Français éloignés du numérique est un enjeu majeur. Dans les espaces France Services, les bibliothèques, les centres sociaux, auprès des collectivités ou d'associations, ceux qui le souhaitent – grands parents pour garder le lien avec les petits enfants, jeunes en recherche d'emploi pour faire un CV, parents pour suivre plus facilement la scolarité des enfants - vont être accompagnés par des professionnels.

Les périodes de confinement l'ont montré clairement, le numérique est devenu essentiel à nos vies. Il nous a permis de traverser plus simplement ces périodes difficiles. Il a permis à l'activité économique de perdurer. Désormais, chacun doit pouvoir en bénéficier, c'est une exigence, c'est notre engagement.

Assurer une bonne connexion internet

pour chacun, partout en France



La crise sanitaire que nous vivons actuellement a plus que jamais rendu le numérique indispensable à notre quotidien et a exacerbé la nécessité de l'accès numérique pour tous. Le Gouvernement se mobilise pour faire de l'accès aux infrastructures et aux usages du numérique une véritable politique publique déployée sur l'ensemble du territoire.

Le plan de relance vient renforcer cette dynamique et permet au total la mobilisation de **908 millions d'euros** :

570 M€

pour l'accélération de la généralisation de la
FIBRE OPTIQUE
sur le territoire national
(Plan France Très Haut Débit)



250 M€

côté
INCLUSION NUMÉRIQUE



88 M€

pour la
TRANSFORMATION ET L'OUTILLAGE NUMÉRIQUE
des collectivités territoriales

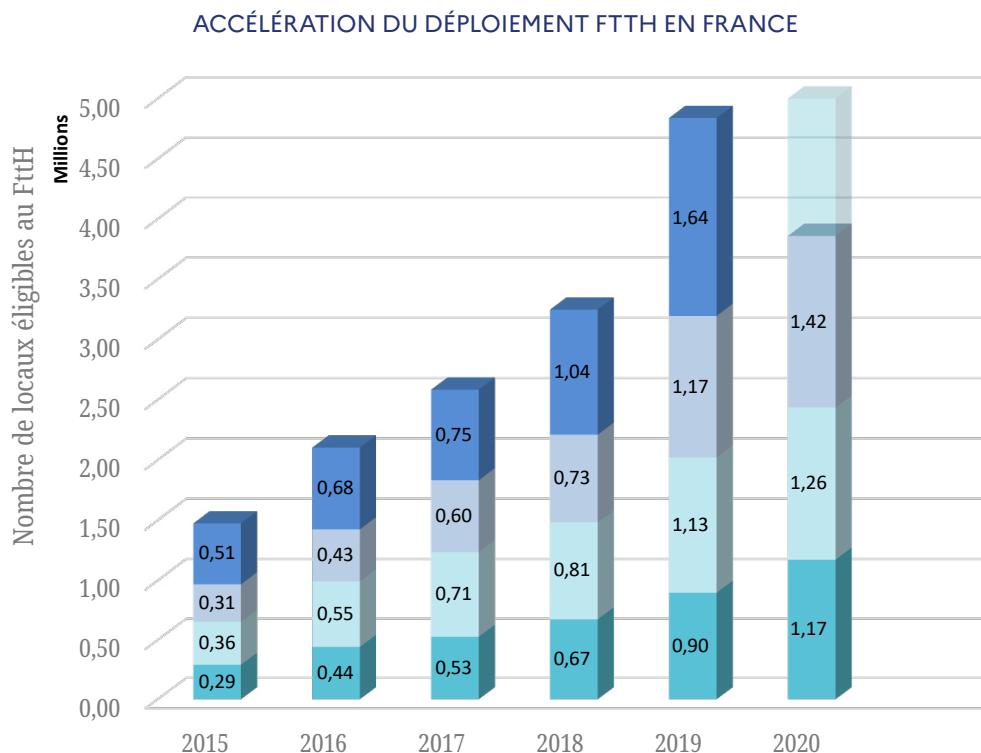


FOCUS

Plan France Très Haut Débit

La généralisation de la fibre optique jusqu'à l'abonné et de la 4G pour l'ensemble des Français est le socle indispensable pour résorber les fractures numériques. Elle devient d'ailleurs de plus en plus une condition *sine qua non* d'attractivité des territoires. C'est pour cette raison que le Gouvernement a fixé des objectifs ambitieux pour le déploiement du très haut débit pour tous et vise la couverture générale en fibre optique du territoire d'ici 2025. Cette ambition vient compléter et renforcer les deux objectifs initiaux du Plan France Très Haut Débit, qui prévoyait de **garantir à tous un accès au bon haut débit** (supérieur à 8 Mbits/s) **d'ici 2020 et un accès au très haut débit** (supérieur à 30 Mbits/s) **d'ici 2022**.

La dynamique enclenchée par l'ensemble des acteurs de plan France THD est un indéniable succès : à date, plus de la moitié des locaux français, soit 22 millions de foyers et entreprises, sont desservis par un réseau en fibre optique, et deux-tiers des locaux peuvent accéder à un réseau très haut débit filaire (toutes technologies confondues). Avec plus de 5 millions de nouveaux locaux rendus éligibles en 2020 à un accès internet en fibre optique, la France s'illustre par son dynamisme par rapport à ses voisins et est en tête des récents classements européens en matière de déploiements FttH et de progression des nouveaux abonnements.



LES CHIFFRES

Dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, le soutien de l'Etat s'élève désormais à 3,57 milliards d'euros. Le Gouvernement renforce considérablement les moyens budgétaires mobilisés afin d'accroître le soutien aux réseaux d'initiative publique portés par les collectivités territoriales dans les zones les plus rurales. Ainsi, en complément des 300 millions d'euros redéployés en faveur de la couverture du territoire en fibre optique ainsi que des 30 millions d'euros votés en loi de finances rectificative 2020, le Gouvernement a décidé de donner un coup d'accélérateur dans le cadre de France Relance en octroyant 240 millions d'euros supplémentaires pour la généralisation de la fibre à horizon 2025.

DISPOSITIF

COHÉSION NUMÉRIQUE

DES TERRITOIRES

Afin de rendre accessible le bon haut débit à tous, le Gouvernement propose un soutien financier allant jusqu'à 150 euros aux ménages ou aux entreprises ne disposant pas d'une connexion numérique satisfaisante par la fibre ou l'ADSL qui souscriraient un abonnement à une solution non-filaire (THD radio, 4G fixe, satellite). Toutes les informations sur amenagement-numerique.gouv.fr ou parlez-en à votre opérateur.



+ 50 %

d'abonnements fibre au T3 2020 par rapport aux trimestres précédents. Appétence des consommateurs pour la fibre dans le contexte Covid

570 millions d'euros

en 2020 pour renforcer le PFHTD à destination des Réseaux d'Initiative Publique

420 millions d'euros

à destination des réseaux d'initiative publique qui ne disposaient pas encore d'un projet financé pour la généralisation de la fibre à horizon 2025

150 millions d'euros

pour surmonter les difficultés de raccordement à la fibre optique et assurer à tous un accès effectif à la fibre optique. Le dispositif sera expérimenté à partir de 2021

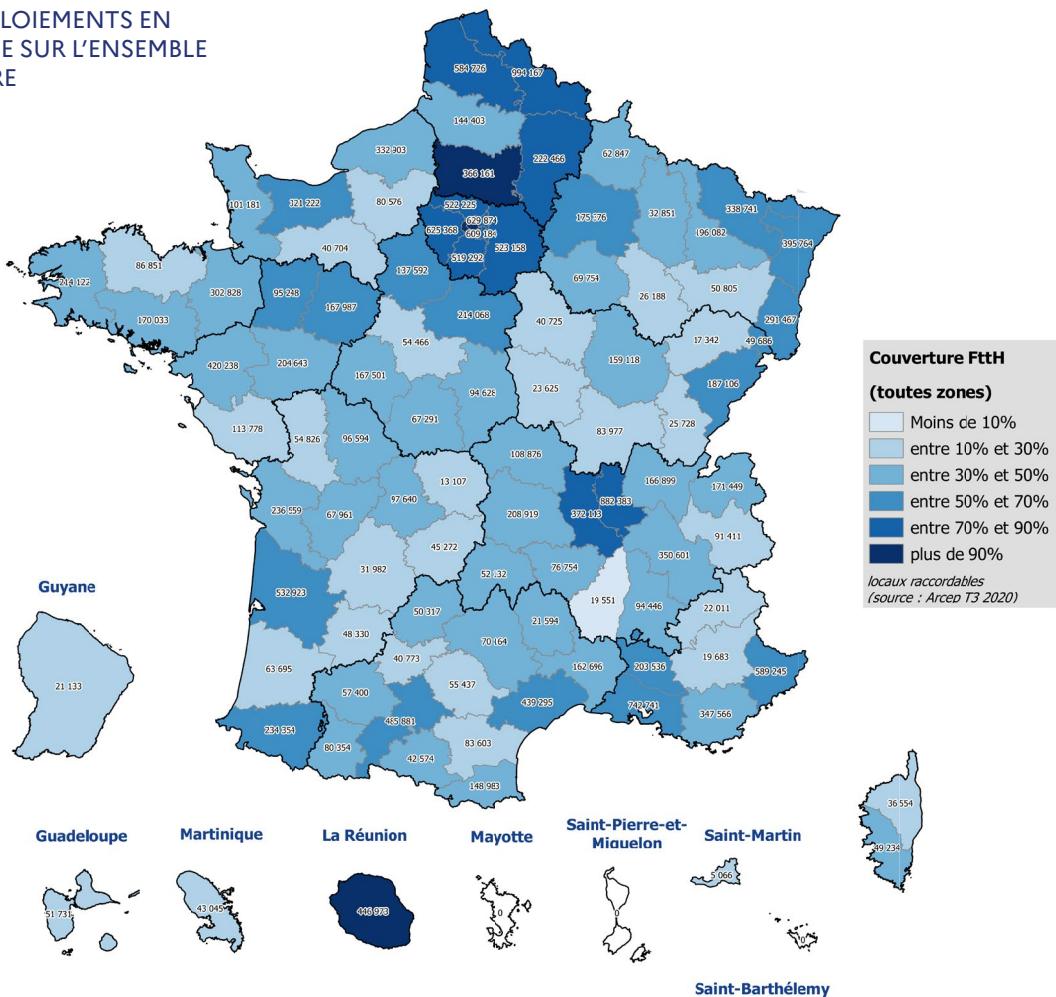
**La généralisation
de la fibre optique**

jusqu'à l'abonné sur tout le territoire d'ici 2025

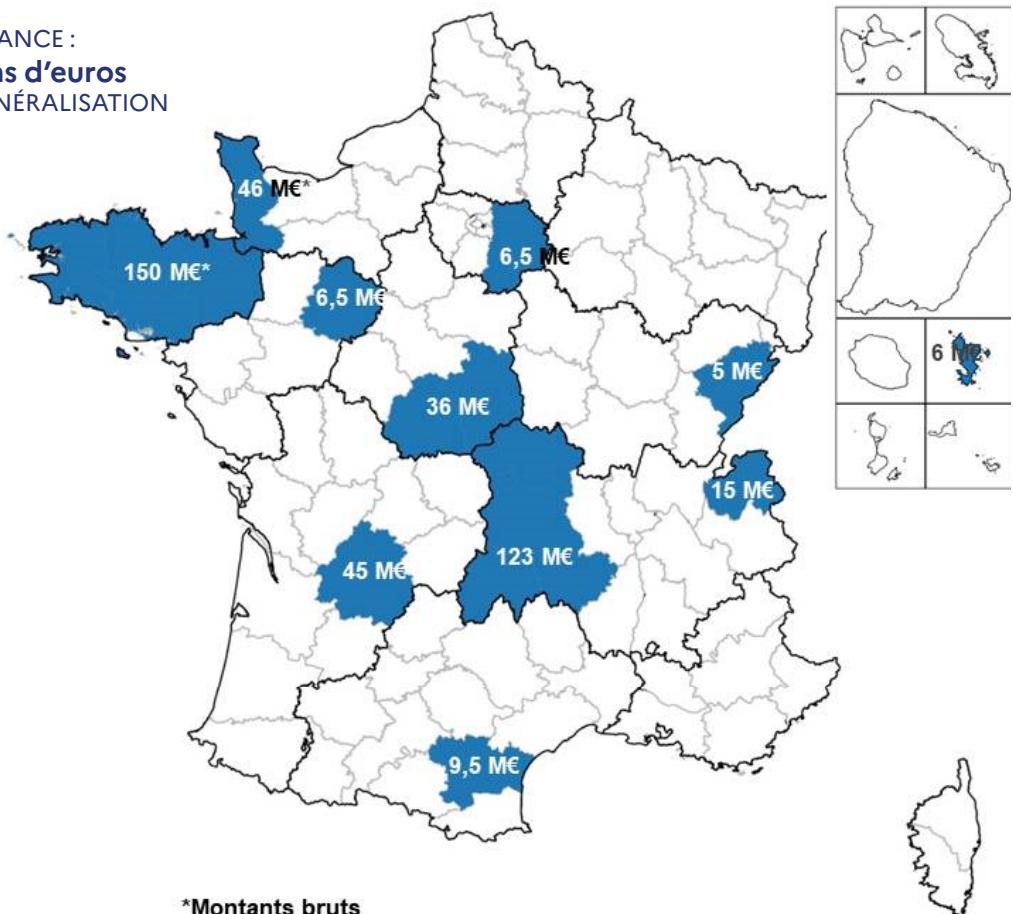
ADRESSAGE

Afin d'accompagner la dynamique de généralisation de la fibre optique dans tous les territoires, 600 000 euros sont dédiés à la start-up de territoires « Base adresse nationale » (BAN) dont l'objectif est d'outiller et accompagner les collectivités – notamment les communes – dans l'adressage de leur territoire. Retrouvez toutes les informations sur adresse.data.gouv.fr/bases-locales

ÉTAT DES DÉPLOIEMENTS EN
FIBRE OPTIQUE SUR L'ENSEMBLE
DU TERRITOIRE



FRANCE RELANCE :
420 millions d'euros
POUR LA GÉNÉRALISATION
DU FTTH



Accords de principe sur les montants supplémentaires mobilisés en 2020 dans ces RIP pour la généralisation de la fibre

FOCUS

New deal mobile

→ En parallèle du déploiement de la fibre optique et afin de généraliser une couverture mobile de qualité, le « New Deal Mobile » s'inscrit dans cette politique publique essentielle pour rapprocher le numérique du quotidien des français. A ce titre, Cédric O, secrétaire d'Etat chargé de la Transition Numérique et des Communications Electroniques, a signé mi-décembre 2020 deux nouveaux arrêtés ministériels définissant 593 nouveaux sites, jusqu'alors non ou mal couverts en téléphonie mobile, pour lesquels les opérateurs Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR devront fournir une couverture 4G au plus tard dans les 24 mois.

→ Ces nouveaux sites à couvrir prioritairement ont été identifiés et priorisés par les territoires dans le cadre d'un travail collaboratif continu entre les collectivités territoriales et l'Etat.

→ Ce sont désormais 2 659 sites qui bénéficient ou bénéficieront d'une amélioration de la couverture mobile dans le cadre du New Deal Mobile.

LES CHIFFRES

2 659

nouveaux sites mobiles
à déployer par les opérateurs

580

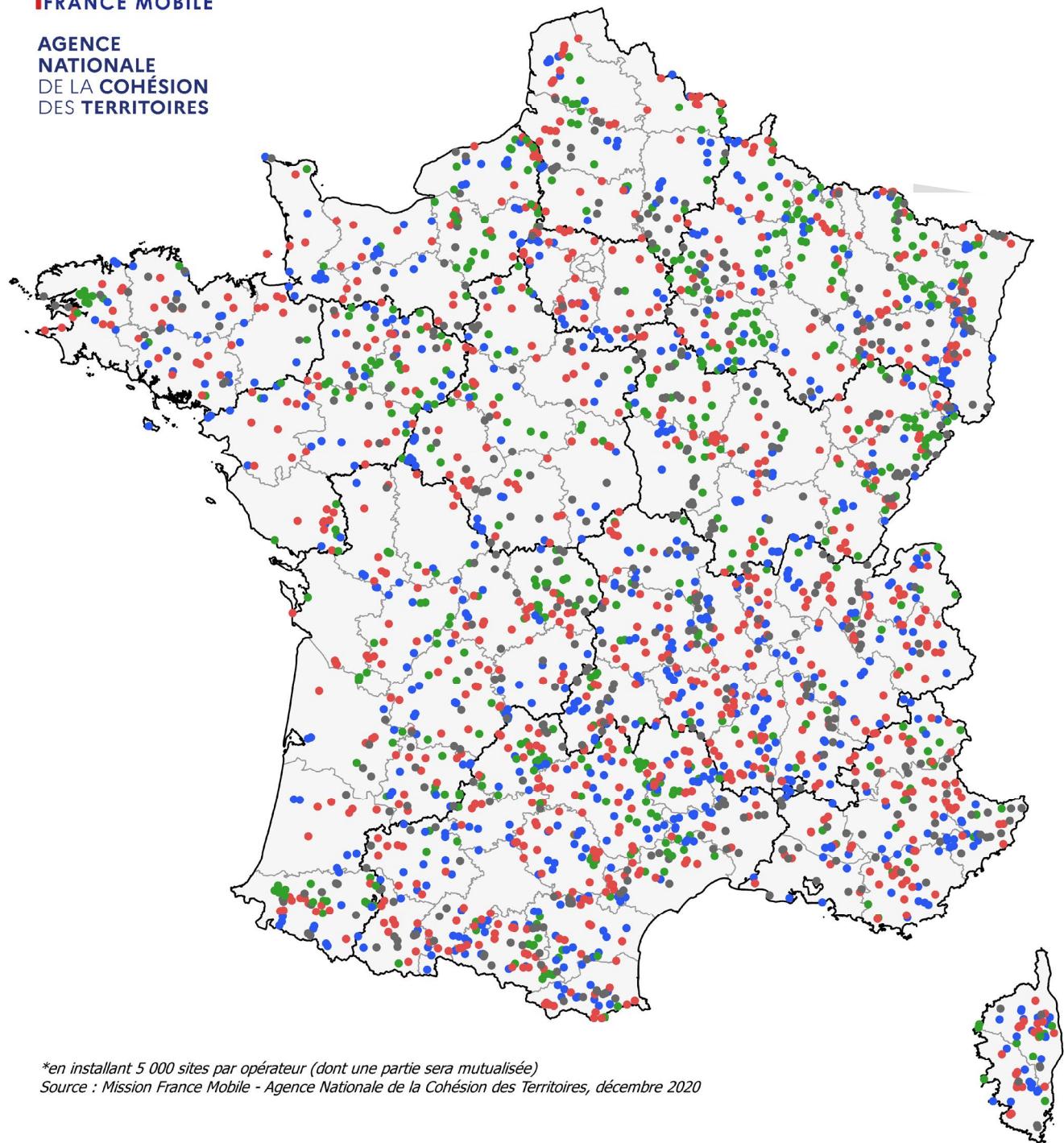
nouveaux sites mobiles
déjà en service

Rappel du New Deal Mobile

En janvier 2018, l'Etat et les opérateurs de téléphonie mobile (Bouygues Telecom, Free, Orange et SFR) sont parvenus à un accord historique - "le New Deal Mobile" - visant à généraliser la couverture mobile de qualité pour tous les Français. Le Gouvernement a fait le choix dans le cadre du New Deal mobile de prioriser l'objectif d'aménagement du territoire plutôt qu'un critère financier pour l'attribution des fréquences.

Ce New Deal Mobile repose sur cinq principaux engagements des opérateurs :

- Généraliser la 4G sur l'ensemble du réseau existant à fin 2020 ;
- Améliorer la couverture des axes de transport prioritaires ;
- Améliorer la couverture à l'intérieur des bâtiments ;
- Proposer une offre de 4G fixe dans les territoires où l'accès internet fixe est insuffisant
- Assurer une couverture mobile de qualité dans les zones non ou mal couvertes identifiées par l'Etat.



*en installant 5 000 sites par opérateur (dont une partie sera mutualisée)
Source : Mission France Mobile - Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, décembre 2020

Dispositif de couverture ciblée : assurer une couverture mobile de qualité dans les zones non ou mal couvertes

2 659 sites mobiles* ont été identifiés
par les acteurs locaux depuis juillet 2018

- 556 sites mobiles en 2018
- 738 sites mobiles en 2019
- 903 sites mobiles en 2020
- 462 sites mobiles en 2021

FOCUS

Inclusion numérique

L'accès au numérique ne se résume pas à un accès technique. Il exige un minimum de compétences.

Aujourd'hui, c'est encore près de 13 millions de Français qui sont ainsi « éloignés du numérique ». L'Etat et les collectivités territoriales mettent en œuvre depuis près de 2 ans une stratégie nationale pour un numérique inclusif. Pour donner un coup d'accélérateur à la mesure de ce défi, la lutte contre l'illectronisme fait l'objet d'un effort d'investissement nouveau et sans précédent de 250 millions d'euros. Il s'agira de permettre au plus grand nombre de s'approprier les nouveaux outils numériques en démultipliant les solutions d'accompagnement, partout et pour tous les Français.



Aujourd'hui, **trois actions phares** sont lancées :

→ **4 000 conseillers numériques** seront ainsi recrutés, formés et financés pour développer des ateliers d'initiation et de perfectionnement. 200 millions d'euros sont mobilisés pour renforcer la présence sur le terrain de professionnels formés et disponibles. Les collectivités locales peuvent dès à présent se rendre sur le site conseiller-numerique.gouv.fr pour déposer une demande et engager leurs conseillers.

→ **40 millions d'euros** vont être mobilisés pour équiper les structures et lieux de proximité qui proposent ou souhaitent développer des activités d'accompagnement au numérique (associations locales, mairies, bibliothèques, centres sociaux, etc.). Il s'agit de démultiplier les lieux de proximité, accessibles et ouverts à tous.

→ **10 millions d'euros** iront au déploiement de l'outil numérique Aidants Connect (dispositif accéléré par l'Incubateur des Territoires de l'ANCT) pour permettre aux aidants (travailleurs sociaux, agents de collectivité territoriale, etc.) de mieux accompagner les Français qui ne peuvent pas faire leurs démarches administratives seuls. Des formations au numérique pour ces aidants seront par ailleurs proposées.
aidantsconnect.beta.gouv.fr

Au-delà du plan de relance, le Gouvernement s'est engagé de longue date sur le sujet de l'inclusion numérique en soutenant notamment le déploiement du **pass numérique** societenumerique.gouv.fr/pass-numerique.

Par ailleurs, le numérique peut être également une opportunité pour penser de nouveaux modèles de développement des territoires. Il permet de conjuguer l'énergie et le dynamisme d'acteurs locaux autour de nouvelles manières de faire « en commun ». C'est ce qu'incarnent notamment les tiers lieux, qui sont au cœur du programme « **Nouveaux lieux, nouveaux liens** » par lequel l'Etat soutient financièrement ces tiers-lieux societenumerique.gouv.fr/tierslieux.



Nouveaux lieux
Nouveaux liens

Enfin l'Etat par l'**Incubateur des Territoires** incubateur.anct.gouv.fr soutient le développement de solutions numériques pour répondre à des problèmes concrets des territoires.



Retrouvez

L'ENSEMBLE DES ACTIONS PORTÉES PAR LE GOUVERNEMENT SUR :
amenagement-numerique.gouv.fr

Dossier de presse

16 JANVIER 2021

Le numérique du quotidien au cœur du plan de relance